



## COMMUNIQUÉ

### ENTENTE DE PRINCIPE ADOPTÉE À 88 %

**Québec, le 9 septembre 2013** – Le vendredi 6 septembre, les 145 membres du Syndicat des chargées et chargés de cours présents à l'Assemblée générale spéciale ont adopté à 88 % l'entente de principe intervenue le 12 juillet dernier entre le comité de négociation du SCCCUL et les représentants de l'Université Laval. Seize (16) chargés de cours se sont prononcés contre alors que cent vingt (120) ont voté pour lors d'un scrutin secret. Ce pourcentage n'inclut pas les abstentions conformément à la règle adoptée à la CSN.

Lorsque le texte de la nouvelle convention sera entièrement révisé par les deux parties, la version finale sera soumise au Conseil d'administration de l'Université (CA) lors de la rencontre du 25 septembre ou du 23 octobre pour y être entériné.

- 30 -

Source : Anne Beauchemin,  
Vice-présidente aux communications  
418-656-2202